



# municipalité de Notre-Dame-du-Portage



Volume X-Numéro 17-AOÛT 2011

## Mot du maire

### LA TAILLE DES ARBUSTES ET LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS

Durant la saison estivale, Notre-Dame-du-Portage est un endroit privilégié par beaucoup de marcheurs incluant les marcheurs avec une poussette pour enfants. En même temps, c'est la saison où nous sommes fiers de nos haies, de nos arbustes et autres plantes qui complètent nos aménagements paysagers.

Pour concilier l'agrément et la sécurité des piétons en bordure de nos rues, principalement la route du Fleuve avec ses trottoirs et ses accotements étroits, chacun se doit de bien tailler ses haies, arbustes et autres plantes. Nos trottoirs et nos bords de rue laissent peu d'espace aux piétons pour se ranger lors de la venue de véhicules.

Se frotter sur des rosiers rustiques est une occasion de blessures aux jambes, aux bras et surtout au visage. Taillons nos haies, nos cèdres, nos rosiers, notre renouée japonaise (bambou) et nos propriétés seront encore élégantes. En plus, les piétons portageois et amis du Portage, jeunes et adultes, en seront reconnaissants.

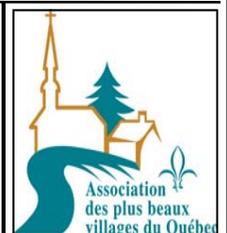
Louis Vadeboncoeur, maire

### LES MOTS DU PORTAGE

La nouvelle rubrique «Les mots du Portage» va présenter des textes relatifs à Notre-Dame-du-Portage. Plusieurs Portageois et Portageoises ont écrit des textes ainsi que plusieurs estivants. Également, plusieurs auteurs ont écrit des textes dont le sujet ou l'action concernent Notre-Dame-du-Portage. Cette rubrique va permettre de redécouvrir des textes oubliés, méconnus et connus.

Nous invitons les Portageois et amis du Portage à nous suggérer des textes (articles, romans, nouvelles, poèmes, essais, monographie, etc.) en les transmettant à la Municipalité : 560, route de la Montagne, 418-862-9163, [directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca](mailto:directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca).

Louis Vadeboncoeur, Maire : [mairie@notre-dame-du-portage.ca](mailto:mairie@notre-dame-du-portage.ca)  
Annie Lemieux, Dir. générale : [directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca](mailto:directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca)  
Gaston Lamarre, Dir. ser. techniques et urbanisme : [servicestechniques@notre-dame-du-portage.ca](mailto:servicestechniques@notre-dame-du-portage.ca)  
Marie-Claude Gauvin, Adj. administrative : [administration@notre-dame-du-portage.ca](mailto:administration@notre-dame-du-portage.ca)  
Keven Lagacé, Coordonnateur des loisirs : [loisirs@notre-dame-du-portage.ca](mailto:loisirs@notre-dame-du-portage.ca)  
Lise Lavoie, Secrétaire-réceptionniste : [reception@notre-dame-du-portage.ca](mailto:reception@notre-dame-du-portage.ca)  
Jean François Lévesque : [jeanfrancois.rural@gmail.com](mailto:jeanfrancois.rural@gmail.com)



DÉPÔT LÉGAL 2003  
ISSN : 1708-1742

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA



**TV5** | HD

**SIÈGE SOCIAL :**

1060 rue du Moulin-Payet, Saint-Antoine-sur-Richelieu, (Québec) J0L 1R0

**PERMANENCE :**

605-76 Dalhousie, Québec, (Québec) G1K 8W6

418-652-8150 [www.beauxvillages.qc.ca](http://www.beauxvillages.qc.ca) [villages@videotron.ca](mailto:villages@videotron.ca)

**COMMUNIQUÉ**

Le 18 juillet 2011

Le concours photo **LES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC** a débuté le 15 juillet et se terminera le 12 août 2011. Courez la chance de gagner le premier prix, une croisière Montréal- Les Îles-de-la-Madeleine ou les 3 autres prix offerts d'une valeur totale de plus de **5 000\$**. Les règlements du concours sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.beauxvillages.qc.ca/>

Soumettez vos photos sur le site Web de TV5 avant le 12 août 2011 ou votez pour la meilleure photo en suivant cet hyperlien: <http://www.tv5.ca/concours/>

L'Association des plus beaux villages du Québec, c'est un réseau de 35 villages au patrimoine authentique situés dans des paysages exceptionnels. La liste des villages membres et les attraits qui les caractérisent se retrouvent en page d'accueil du site Web au [www.beauxvillages.qc.ca](http://www.beauxvillages.qc.ca) Pour toute information supplémentaire à propos du concours photo **LES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC**, veuillez nous écrire à [villages@videotron.ca](mailto:villages@videotron.ca)

Bon séjour dans nos villages, soumettez vos meilleures photos et votez pour votre photo préférée avant le 12 août 2011.

**Jules Savoie**

Directeur général

**Association des Plus Beaux Villages du Québec**

**Siège Social:** 1060 rue du Moulin-Payet, Saint-Antoine-sur-Richelieu, J0L 1R0

**Permanence:** 605-76 Dalhousie, Québec (Québec) G1K 8W6

**(418) 652-8150** [villages@videotron.ca](mailto:villages@videotron.ca) [www.beauxvillages.qc.ca](http://www.beauxvillages.qc.ca)

**L'atelier des Arts du Grand-Portage** est heureux d'ouvrir sa galerie d'art encore cet été à la sacristie du Portage, du 24 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2011. Nous invitons tous les gens de la région ainsi que les touristes à venir nous visiter. Les artistes et artisans se feront un plaisir de vous accueillir. Bienvenue à vous tous.

Lyse Caron Dubé, présidente : 418-862-9845



## INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

### 1. Mise en contexte

La MRC de Rivière-du-Loup qui a adopté en 2009 une politique culturelle a élaboré un plan d'action culturelle triennal 2011-2013. La MRC a aussi conclu dernièrement une première Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, laquelle prévoit entre autres la réalisation d'un inventaire en patrimoine bâti pour le territoire de la MRC. Depuis 1990, des inventaires du patrimoine bâti ont été réalisés à l'initiative de certaines municipalités et de la MRC. Cette dernière souhaite donc compléter et mettre à jour les inventaires sur son territoire tout en se dotant d'un outil informatisé pour une meilleure gestion de son patrimoine. C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente demande de soumission auprès de certaines firmes aptes à réaliser un inventaire patrimonial.

### 2. Objectifs de l'inventaire

- ◆ Sélectionner environ 200 bâtiments construits avant 1945 sur le territoire de Saint-Arsène, Saint-Antonin, Saint-Cyprien, Saint-Épiphanie, Saint-François-Xavier-de-Viger, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, Saint-Modeste, Saint-Paul-de-la-Croix, puis en dresser une fiche sommaire; (**Volet territoire non inventorié**)
- ◆ Sélectionner, parmi les bâtiments répertoriés dans les inventaires existants 200 bâtiments dont la valeur d'authenticité et l'état physique est remarquable et qui sont inclus dans les 5 inventaires existants soit ceux concernant le patrimoine bâti de Cacouna, de L'Isle-Verte, de **Notre-Dame-du-Portage**, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et le patrimoine religieux de la MRC, puis mettre à jour et bonifier les fiches concernant ces bâtiments en y expliquant leur évolution; (**Volet territoire inventorié**)
- ◆ Dresser une fiche exhaustive des bâtiments représentant un intérêt patrimonial ou architectural supérieur (toute période confondue), soit approximativement 100 fiches sur les 400 fiches sommaires.
- ◆ Dresser une caractérisation de l'évolution du cadre bâti du territoire et des secteurs à potentiel patrimonial. Le rapport devrait évaluer la disparition et déterminer les principales causes expliquant cette perte patrimoniale (facteurs naturels, décisions politiques, etc);
- ◆ Proposer, tant pour la MRC que pour les municipalités locales, les moyens réglementaires, économiques ou autres à mettre en place pour protéger les éléments significatifs du patrimoine bâti et suggérer des moyens pour mettre en valeur les bâtiments ou ensemble d'intérêt patrimonial ou architectural supérieur.

### 3. Livrable

- a. 500 fiches d'inventaire concernant une sélection de bâtiments construits avant 1945,
  - i. 400 fiches sommaires
  - ii. 100 fiches d'inventaire détaillées concernant les bâtiments représentant un intérêt architectural ou patrimonial supérieur (toute période confondue).
- b. La compilation des fiches dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (PIMIQ).
- c. Portrait patrimonial pour les 12 municipalités rurales de la MRC et recommandations sur le plan législatif et de la mise en valeur (plans, règlements d'urbanismes, LBC)
- d. Portrait patrimonial d'ensemble de la MRC et recommandations sur le plan législatif (schéma d'aménagement et de développement)

### 4. Retombées pour la mise à jour de l'inventaire municipal de Notre-Dame-du-Portage (volet territoire inventorié)

- ⇒ Mise à jour de plus ou moins 50 fiches exhaustives les plus significatives de l'inventaire de Notre-Dame-du-Portage, Martin, Léonidoff, Provencher, Lepage et ass. (1989), soit près de 40% de l'inventaire actuel
  - \* Notons les 8 municipalités n'ayant pas d'inventaire auront l'équivalent de +/- 25 fiches sommaires chacune, ce qui représente 5 % de l'inventaire régional.
- ⇒ Permettre à la municipalité d'évaluer le résultat de son action en patrimoine au cours des 20 dernières années et de s'outiller pour l'avenir
- ⇒ Répondre à une des recommandations de l'Association des plus beaux Villages du Québec émise lors de la dernière évaluation du village par celle-ci, soit : se doter d'outil pour sensibiliser les citoyens sur le patrimoine bâti et mieux comprendre son évolution dans le temps.

Source : Mélanie Milot, Coordonnatrice à la culture et au patrimoine

# Urbanisme et environnement



## Le site de dépôt des matières vertes est situé au 220, côte de la Mer

Le site est ouvert 7 jours. Seulement les branches, les feuilles et la pelouse sont acceptées. Toutes les autres matières sont refusées. Les contrevenants sont passibles d'une amende.

## Emplacement de vos bacs

Veillez porter une attention particulière à l'endroit où vous placez vos bacs sur le bord de la route lors de la collecte de vidange ou de matières recyclables. Pensez aux marcheurs sur les trottoirs qui doivent les éviter. Plusieurs citoyens nous ont fait la remarque. Les bacs sont trop souvent placés sur le trottoir au lieu de la limite de votre terrain. Aussi, placez votre bac dans le bon sens, c'est-à-dire **l'ouverture face à la rue**.



## PIIA secteur de la route du Fleuve-Prévoyez vos travaux

Le secteur de la route du Fleuve est soumis à un Plan d'intégration et d'interprétation architectural depuis 2009. Il est strictement défendu de faire des travaux sans permis. Vous devrez donc déposer votre projet au service de l'urbanisme et prévoir un délai avant l'acceptation de vos travaux. Votre demande de permis sera analysée par le Service de l'urbanisme et le comité consultatif d'urbanisme et ensuite entérinée par le conseil municipal.

## Entreposage extérieur en tant qu'usage complémentaire à l'habitation

Les véhicules récréatifs doivent être entreposés dans la cour arrière ou latérale, et localisés à plus de 2 mètres des lignes arrières et latérales du terrain selon le règlement de zonage, article 15,2,3.

## Fosses septiques

Si vous n'avez jamais fait appel à ce service pour plusieurs raisons, soit que vous ayez contacté directement la compagnie, vous devez nous aviser en nous contactant et en nous précisant la date de votre dernière vidange de fosse septique afin de pouvoir mettre à jour votre dossier et vous informer de l'échéance dans les années à venir. En vous remerciant de votre précieuse collaboration. Si nous n'avons pas de réponse de votre part, votre vidange se fera en 2011.

## Installation de piscine

Dans le règlement municipal no. 2006-05-245, il est stipulé que tous les propriétaires de piscine doivent compléter une déclaration de conformité en regard avec la sécurité de leur piscine. Si vous n'avez pas encore rempli ce formulaire, passez au bureau municipal dès maintenant. Si vous faites l'acquisition d'une piscine, avant l'installation, veuillez vous assurer que vous êtes conforme en vous procurant un permis. Communiquer avec le Service de l'urbanisme et environnement au 418-862-9163 ou par courriel : [servicestechniques@notre-dame-du-portage.ca](mailto:servicestechniques@notre-dame-du-portage.ca)

## L'entretien du gazon

Tous les résidents ayant un emplacement gazonné ont l'obligation de l'entretenir selon le règlement municipal. La partie gazonnée doit être **tondue régulièrement** et la hauteur du gazon **ne doit pas dépasser 15 cm** au maximum.

## AVIS important aux propriétaires ayant de la végétation longeant le trottoir

Vous devez **entretenir votre végétation** qui longe le trottoir de manière à ce qu'elle ne gêne pas au libre passage des piétons et que ceux-ci puissent **circuler sans aucune nuisance et en toute sécurité**.

Pour toute information au sujet des règlements et autres, communiquez avec le Service de l'urbanisme et environnement au 418-862-9163, poste 12 ou par courriel : [servicestechniques@notre-dame-du-portage.ca](mailto:servicestechniques@notre-dame-du-portage.ca)



**AVIS IMPORTANT SECTEUR PARC-DE-L'AMITIE RÉSEAU D'ÉGOUT  
DÉCHETS NON-PERMIS DANS LES INSTALLATIONS SANITAIRES  
BRANCHEMENT À L'ÉGOUT ET AU SERVICE D'EAU.**

Nous vous rappelons que dans le but de préserver nos nouvelles installations d'épuration des eaux usées, nous vous demandons **de ne pas jeter les matières suivantes dans les toilettes telles : tampon hygiénique, condom, gant en latex, tête de vadrouille, linge synthétique et tout autre papier ou matériau semblable.**

**RÈGLEMENT NUISANCE-FEU**

Il est stipulé à l'article 24 du règlement no 2009-05-280 concernant les nuisances que tout feu à ciel ouvert allumé ou maintenu allumé dans un endroit privé qui ne respecte pas les éléments suivants, constitue une nuisance et est prohibé :

- n'est pas sécuritaire
- laisse échapper de la fumée susceptible de troubler le confort et le bien-être des citoyens ou l'usage paisible dans le voisinage.

Tout type de feu allumé ou maintenu allumé dans un endroit public ou sur une berge constitue une nuisance et est prohibé.

**Seul un feu dans un foyer muni d'un pare-étincelle est permis.** Exemple:



**DEMANDE DE PERMIS**

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION**

Vous devez vous procurer un permis pour les travaux ou évènements suivants :

Vente de garage, démarrer une entreprise, refaire la couverture, refaire la galerie ou le patio, changer des portes et des fenêtres, aménager le sous-sol, implanter une piscine, modifier ou mettre en place une installation septique, aménager ou modifier un puits ou points de captage de l'eau potable, faire tous travaux de rénovation à l'intérieur ou à l'extérieur (revêtement des planchers, etc...), faire un mur de soutènement ou une clôture sur votre terrain, etc...

Pour l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation, les formulaires sont disponibles au bureau municipal. Pour toutes questions relatives à la réglementation en urbanisme, vous pouvez communiquer avec le service de l'Urbanisme, les vendredis entre 9h et 16h, au 862-9163, poste 12.

## *Est-ce qu'un jeune phoque échoué nécessite une intervention ?*

Rivière-du-Loup, 8 juin 2011 - Alors que le temps chaud frappe à nos portes, plusieurs personnes vont se balader sur les berges du Saint-Laurent. Il est alors possible qu'elles découvrent un jeune phoque échoué sur une plage. Cette situation, pour un observateur non averti, peut sembler alarmante et même inciter à l'action. Il faut savoir que dans la plupart des cas, l'animal est en bonne santé et se trouve dans une situation tout à fait normale. Au contraire, une intervention peut lui être fatale !

En effet, le début de la saison estivale correspond à la période des naissances chez le phoque commun. Les jeunes peuvent être observés, à l'eau ou sur la terre ferme, criant après leur mère qui les a laissés soit pour aller s'alimenter en haute mer (durant la période de l'allaitement : de mai au début juillet), soit définitivement (après le sevrage : de la mi-juin à la fin juillet). Afin de concentrer leur énergie à la croissance, les petits se reposent beaucoup hors de l'eau, souvent sur les plages. Ils sont pour la plupart du temps inconscients des différents dangers qui les guettent et ne fuient pas à l'approche d'un humain.

Si vous voyez un jeune phoque sur le rivage, il est important de garder vos distances, de tenir les animaux domestiques éloignés et surtout, de ne pas le manipuler. Si le petit n'est pas sevré, sa mère est probablement à l'eau à proximité attendant le retour de la marée pour venir le récupérer. La présence d'humains à proximité ou une odeur humaine sur le petit pourraient inciter la mère à l'abandonner définitivement. Le petit serait alors destiné à la mort. Si le jeune est sevré, une période d'adaptation pendant laquelle il cherche sa mère est normale. Il doit faire seul l'apprentissage de la vie et la présence humaine pourrait lui être néfaste. De plus, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'un animal sauvage. Il peut vous mordre et il y a possibilité de transmission de maladies infectieuses.

Cependant, si vous voyez un phoque qui reste au même endroit sans retourner à l'eau pendant plus d'une marée haute, sur une plage à proximité des humains, cela peut signifier que l'animal est en difficulté. Contactez alors le Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins au 1-877-7BALEINE (1-877-722-5346).

Le Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins regroupe une dizaine d'organisations privées et gouvernementales. Il a pour mandat d'organiser, de coordonner et de mettre en œuvre des mesures visant à réduire les mortalités accidentelles de mammifères marins, à secourir des mammifères marins en difficulté et à favoriser l'acquisition de connaissances auprès des animaux morts, échoués ou à la dérive, dans les eaux du Saint-Laurent limitrophes du Québec.

Le Réseau compte sur les riverains et les utilisateurs du Saint-Laurent pour rapporter rapidement tout cas de mammifères marins en difficulté ou mort au 1-877-7baleine (1-877-722-5346). Merci de votre précieuse collaboration !

Source :

Esther Blier

Directrice générale

Réseau d'observation de mammifères marins

Tél. : (418) 867-8882 # 205

## *Les mots du Portage No 1*

Marius Barbeau , ethnologue, a séjourné à Notre-Dame-du-Portage en 1918.

Il y a recueilli des chansons, des récits et des légendes dont celles du Rocher Malin.

Par ses écrits, Marius Barbeau



### **LA LÉGENDE DE L'HIVER DES CORNEILLES**

Nos grands-mères étaient d'excellentes diseuses et se rappelaient tous les récits que, dans leur enfance, elles avaient entendus. Leurs dires contenaient tant de merveilleux, leur visage à la fois sérieux et comique, reflétait tant d'imagination et de croyance, que les petits enfants enchantés, se laissaient transporter par elles sur le canot volant aux chantiers de la Gatineau, aux soirées de danses où le diable, déguisé en beau danseur, contait fleurette aux belles filles du canton, ou même plus loin, aux royaumes féériques où l'on peut s'attendre à toutes les nouvelles.

Grand-mère Angèle, par exemple, achevant de laver la vaisselle, le soir, et rangeant les chaudrons sur le poêle « à trois ponts », disait :

⇒ Mes petits enfants, asseyez-vous autour de la table. Si vous êtes sages,

Après avoir accroché le plat à vaisselle dans l'armoire ouverte et passé le linge humide sur le tapis ciré de la table autour de laquelle les enfants, tout oreilles, étaient assis, elle venait tranquillement s'asseoir au bout de la table. Elle tirait de sa poche de son tablier une tabatière de jais, lui donnait avant de l'ouvrir, trois petites tapes de ses vieux doigts, prenait une prise de tabac, puis elle commençait la légende de « L'Hiver des Corneilles ». Cette légende, d'abord racontée par Adé-  
lard Lambert de Berthier en haut, était un peu connue sur le parcours du Saint-Laurent. N'importe quel habitant pourrait vous dire, un soir de printemps :

⇒ Aujourd'hui, le temps est beau, mais ça ne durera pas longtemps. J'ai vu les trois corneilles; elles passaient à tire d'ailes, s'en allant au sud. Elles étaient poussées par un fantôme

Si vous voulez lui faire expliquer ce qui pousse ces corneilles à retourner vers le sud, d'où elles ne faisaient qu'arriver, il vous répondra :

En s'en retournant, elles annoncent le petit hiver. Pauvres corneilles ! Elles paient bien cher une incartade qui remonte si loin en arrière qu'on l'a presque oubliée. Et dire qu'elles sont condamnées à subir ce châtement jusqu'à la fin des temps !

On s'en tient souvent à ce dicton, mais le soir au foyer, on raconte souvent au long la légende des corneilles, et on la termine même par la morale qui suit : « Si la colère de Dieu descend comme ça sur de simples oiseaux, qui furent maudits par Noé, combien plus ses châtements s'appesantissent sur l'homme infidèle qui désobéit à ses commandements et méprise ses représentants »

Il est impossible ici de dire au long cette légende. Il suffit de rappeler qu'après que le patriarche Noé, pour obéir à Dieu, eut travaillé cent ans à construire l'arche, il y fit embarquer les représentants de toutes les espèces animales de la terre, et s'y logea lui-même avec sa famille.

Des pluies torrentielles inondèrent toute la surface de la terre et les êtres animés hors de l'arche périrent jusqu'au dernier. L'arche, portée par des eaux gonflées, se balança sur les flots.

Plus tard, après le retrait partiel des eaux, Noé voulut s'assurer que la terre était devenue habitable. Ouvrant une fenêtre, il lâcha le corbeau, qui jusque-là avait été l'oiseau favori de la création, au plumage coloré et magnifique, et dont la voix peuplait l'air de joyeux ramages.

⇒ Parcours au vol la surface de la terre, commanda Noé au corbeau. Si tu y trouves de la verdure, rapporte-m-en un rameau.

Le corbeau aperçut des cadavres flottant à la dérive et satisfaisant ses appétits voraces, se mit à les dévorer. Il oublia le commandement de son maître et ne revint plus à l'arche, qui s'était échouée sur une montagne. Noé maudit alors le corbeau pour son infidélité; sa malédiction noircit le plumage de cet oiseau et changea son ramage en un croassement rauque et plaintif.

Deux fois, Noé envoya la colombe à la recherche de la verdure. La première fois, elle revint le bec vide; la seconde, elle rapporta un rameau vert où mûrissait un fruit. Le patriarche bénit la douce messagère, qui devint blanche et jolie, et qui, depuis, n'a cessé d'être l'oiseau chéri de tous.

Le temps de la libération était venu. Noé ouvrit portes et fenêtres et congédia les espèces captives, qui se dispersèrent de tous cotés. Aussitôt qu'il aperçut la corneille, parente du corbeau, qui passait au vol, il l'arrêta et, sous l'empire du ressentiment, lui dit :

- Toi et ton cousin, le corbeau, soyez condamnés à voyager sans trêve, toujours. Vos goûts seront voraces et sanguinaires, et vos voix éclateront en cris lugubres. À votre approche, les éléments se réveilleront et par leur courroux chercheront à vous chasser de leur présence.

La corneille, poursuivie par toute la gent ailée, s'enfuit en poussant des cris lamentables. Elle se réfugia dans un lieu désert, puis erra seule, morose et abandonnée. Pour nourriture, elle gobait la chair qui restait sur les cadavres échoués dans la vase. Elle rencontra, un jour, son *cousin le corbeau qui, comme elle, se nourrissait de dépouilles. La corneille et le corbeau, se sachant à tout jamais bannis de la présence de l'homme, se lièrent d'amitié dans leur malheur et, poussés par le remords, s'éloignèrent au loin vers le nord.*

Après un voyage long et pénible, ils se juchèrent pour se reposer sur un arbre au milieu d'une grande forêt de pins et de sapins, où régnaient la paix et le silence. Cette forêt devait être une des nôtres, au Canada, il y a longtemps. Le sol, couvert d'un manteau de neige, n'avait pas la tristesse coutumière des lieux déserts. Les rayons du soleil avaient percé, ici et là, ce blanc manteau, comme pour y faire des bigarrures. Tout souriait aux fugitifs, qui se crurent enfin à l'abri des opprobres de l'homme et de la nature.

L'illusion de la corneille et du corbeau dura peu. Dès le lendemain, leur réveil fut pénible. Les vents du nord, soulevés à leur approche, soufflaient en tempête, et le firmament, chargé de nuages menaçants, faisait tourbillonner des flocons de neige. Le froid, descendant du nord, mordit au vif les exilés. Ils reprirent la fuite, devant les protestations de la forêt, qui leur refusait un asile.

Tous les ans, depuis ce temps, les corneilles émigrent vers le Canada à l'arrivée du printemps, et la forêt se soulève contre elles à cause de la malédiction de Noé.

\*\*\*\*\*

Source : Légendes d'autrefois par :

Marius Barbeau, publié en 1942 dans l'Almanach de l'Action sociale catholique (page 17 à 20), publié à Québec.



# Patrimoine et Culture du Portage

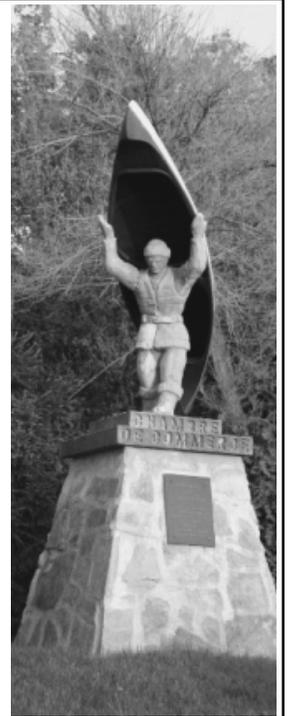
## INVITATION JOURNÉES DE LA CULTURE 2011

le dimanche 2 octobre 2011  
de 13h30 à 16h30

*Théâtre et etc.*  
par le théâtre Constance-Céline  
avec la collaboration de  
Patrimoine et Culture du Portage  
et la municipalité de Notre-Dame-du-Portage

à la salle Gilles-Moreau du Chalet des sports  
au 200, côte de la Mer  
Notre-Dame-du-Portage

### Activité gratuite



- ◇ Un appel à la communauté est lancé pour proposer les lectures de conte, de poésie ou de capsules théâtrales.
- ◇ L'activité proposée s'adresse aux 13 ans et plus.
- ◇ Il s'agit d'un atelier/démonstration portant sur la présence sur scène en première partie.
- ◇ Exercices simples et variés pour ressentir l'aisance et le plaisir de jouer sur scène. Les questions et les échanges sont les bienvenus.

Suivra une deuxième partie; soit une période de lecture de conte, de poésie ou de capsules théâtrales.

*Une réservation est requise pour connaître le nombre de participants  
quant à la logistique de l'espace ...*

... Et pour la proposition de lectures afin de planifier l'horaire de la deuxième partie.

- ◇ Si le nombre de lecture n'était pas suffisant, il y aura poursuite de l'atelier/démonstrations avec des improvisations, etc. ... selon la tournure des événements .
- ◇ Pas de préalables requis sinon l'audace et la bonne humeur!  
La compétition n'est pas au rendez-vous, elle est invitée ailleurs!

Pour informations et réservations, on joint Céline Brousseau au :  
418.867.5017 (boîte vocale) ou par courriel: [constance.celine@hotmail.com](mailto:constance.celine@hotmail.com)

Date limite d'inscription pour lectures : **vendredi le 16/09/11**

théâtre  
*Constance-Céline* ★

## Patrimoine et Culture du Portage



### **Dernière chance d'entendre le Quatuor à cordes de La Tournée**

Durant 7 ans, Gaétan Beaulieu et le quatuor à cordes La Tournée nous a enchantés à l'église de Notre-Dame-du-Portage. La Tournée donnera son dernier concert dans la région samedi le 13 août à 20h dans l'église de Saint-Ludger.

Depuis 30 ans, le président de La Tournée, indique qu'il a organisé 450 concerts, d'abord comme impresario de L'Ensemble Fleuriault et puis comme président de La Tournée. Ce sera donc la dernière occasion d'entendre les violonistes Ismaël Normand et Arte Brunelle, l'altiste Line Giasson et la violoncelliste Mariette Gendron Bouchard.

Le programme sera composé de : La Spagnola, Liechensteiner Polka, La chanson de Lara, Eviva España, Beer Barrel Polka, Serenata de Enrico Toselli, sous le titre de Viens, le soir descend, ou d'autres pièces comme Bambino et Chitarra romana. Parmi les autres pièces, citons Roses du Sud de Johann Strauss fils, la Liebesfreud de Fritz Kreisler, la cinquième danse hongroise de Johannes Brahms et Das Mädél vom Rhein de Robert Stolz. La moitié des pièces seront arrangées par Frédéric St-Pierre, l'un des anciens membres de La Tournée, actuellement professeur de violon et conseiller pédagogique à l'École de musique de Rivière-du-Loup

Les billets sont en vente à la Librairie J. A. Boucher, 230, rue Lafontaine,- 862-2896; à la Librairie du Portage, 298, boul. Armand-Thériault,- 862-3561; et à L'Auberge sur Mer, 363, route du Fleuve, Notre-Dame-du-Portage - 862-0642 et à la porte de l'église à compter de 19 h 30 le soir. Les coûts sont de 15\$ en pré-vente ; 20\$ à la porte ; et gratuit pour les moins de 18 ans

On trouvera tous les détails sur les musiciens et le programme sur le site Internet de La Tournée : [www.rimouskiweb.com/latournee](http://www.rimouskiweb.com/latournee). On peut également y trouver des extraits sonores du concert en format MP3.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Suzette de Rome

## Assemblée générale annuelle

La Corporation portageoise de développement vous invite à mettre à votre agenda l'assemblée générale annuelle 2011.

**Judi, 25 août 2011 à 18h, Chalet des sports  
BBQ et petites bouchées seront aussi de la partie.**

Lors de cette soirée, vous aurez l'occasion d'élire les administrateurs, d'adopter le rapport annuel 2010 et les états financiers se terminant au 31 décembre 2010, ainsi que le projet de modification des règlements généraux tel que demandé lors de l'assemblée de fondation du 3 novembre 2010.

Cette soirée est ouverte à toute la population. Si vous souhaitez devenir membre, la cotisation annuelle est de 5 \$.

## Groupe de travail « villégiature »

Le groupe de travail « villégiature » travaille présentement sur les projets suivants :

Projets	Suivi
<b>Inventorier les accès au fleuve</b>	
<p>Le groupe de travail invite les propriétaires riverains à faire part de leur intérêt à partager leur accès au fleuve. Ainsi, des secteurs pourront être identifiés afin de faciliter l'accès au fleuve, et ce, dans le respect des résidents. Si vous avez un accès au fleuve pouvant être utilisé par la population et que vous êtes intéressés à le partager, vous pouvez communiquer au 418-862-9163 #24 ou par courriel à <a href="mailto:corporationportageoise.dev@gmail.com">corporationportageoise.dev@gmail.com</a></p>	



## Bibliothèque municipale

### Heures d'ouverture

Lundi : 13h00 à 15h30

Mercredi : 19h00 à 20h30

Entrée : porte centrale de l'école

À noter que la biblio est fermée le mardi p.m. l'été.



## **JE SAIS GARDER LES ENFANTS**

Le 14 mai 2011, quatorze (14) élèves de l'école ont suivi le cours « **Je sais garder les enfants** ». Ils l'ont tous réussi avec succès, se méritant ainsi un certificat émis par l'Ambulance Saint-Jean. Voici ceux qui sont présentement prêts à offrir leurs services pour garder vos enfants en toute sécurité.

**FÉLICITATIONS À TOUS!**

**Estelle Dupont, directrice**

## Bénévole(s)

- Mme Jacinthe Leblanc, responsable
- M. Louis Vadeboncoeur, représentant municipal
- Mme Céline Bellefleur
- Mme Nicole Buissière
- Mme Monique Dickner
- Mme Sonia Landry
- Mme Diane Joly
- Mme Lisette Lepage
- Mme Madeline Lepage
- M. Aubert Ouellet
- Mme Francine Pelletier
- M. Jean-Guy Pelletier



Matthew Bélanger	418-867-5618	Laurence Lévesque	418-860-2947
Julie-Pier Bérubé	418-862-7171	Florence Morin	418-868-1898
Audrey Caron	418-867-5518	Béatrice Painchaud	418-867-2864
Laura Deschênes	418-860-4826	Julien Pelletier	418-867-8201
Myriam Dupont	418-862-1337	Xavier Pettigrew	418-860-2520
Axele Fortin-Bélanger	418-862-7975	Michaël Pigeon	418-860-3584
Maxime Soucy	418-867-3485		

Sûreté du Québec :  
911  
310-4141  
Cellulaire : \*4141  
418-862-9191

## Petites annonces



### À VENDRE

Motocross 65 KTM (2003) 1600\$, 2 lits 39 po avec tiroirs et tête de lit (matelas inclus), 200\$ chacun, 4 pneus d'hiver LT26570R17 monté sur roues pour Dodge RAM 600\$ et TV 27 po 55\$.

Pour nous rejoindre : 418-816-1770 ou 418-868-4208.

### À VENDRE

Balanoire pour bébé à vendre avec musique douce, rythmée ou bruit de mer, 3 mois d'usage seulement, petite baignoire pour bébé, ensemble d'hiver 3-6 mois neuf bleu (avec tuque, foulard et qui clippe dans le siège de bébé. Une foule d'autres articles: j'attends vos offres.

marie-josée\_418\_860-4615, [marietry2010@hotmail.com](mailto:marietry2010@hotmail.com)

### OFFRE DE SERVICE AU MOULIN À COUDRE DU PORTAGE

Je vous offre mes services pour :

- \* La réparation et l'ajustement de vos vêtements.
- \* La confection de coussins, petits rideaux, nappes et autres objets décoratifs.
- \* Service rapide à bon prix! Sur rendez-vous. Au plaisir de vous servir.



Yolande Imbeault : 418 863-4812

***N'attendez pas que votre enfant soit en situation d'échec scolaire.***



418-860-4128

**PROFS À  
DOMICILE**  
BAS-SAINT-LAURENT

*Le coup de pouce qui fait la différence !*

Soutien pédagogique pour les élèves du primaire et du secondaire

Cours de tous genres pour les intéressés :  
musique, langues, informatique, internet, etc...

Territoire : Bas-Saint-Laurent

Directrice : Jacqueline Poirier

Courriel : [profsadomicile@videotron.ca](mailto:profsadomicile@videotron.ca)  
Google : Profs à domicile Bas St-Laurent

### LE MARCHÉ PUBLIC LAFONTAINE

Le marché public sera ouvert tous les samedis de 9 h à 15 h du 2 juillet au 8 octobre, au carré Dubé, rue Lafontaine à Rivière-du-Loup (aire de stationnement face aux 508-520, rue Lafontaine).

Ouvert beau temps, mauvais temps. Produits frais locaux et régionaux.

Aimez-le sur Facebook! [Facebook.com/marchepubliclafontaine](https://www.facebook.com/marchepubliclafontaine).

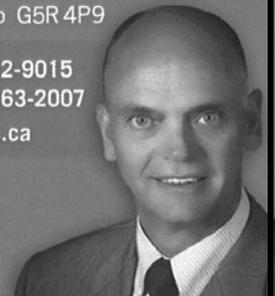


**IMMEUBLES  
GLMC  
INC**  
Agence immobilière

103, rue de l'Hôtel-de-Ville  
Rivière-du-Loup G5R 4P9

Bureau : 418 862-9015  
Cellulaire : 418 863-2007  
[dmarquis@glmc.ca](mailto:dmarquis@glmc.ca)

[glmc.ca](http://glmc.ca)



DENIS MARQUIS Courtier immobilier

**Marché conclu !**

**Lise Pelletier, Inf, M. Sc**  
Médiatrice agréée (IMAQ et IAMC)

Tél : 418-862-1850



« S'écouter, pour  
s'entendre... »

**Services en milieux de travail**  
**Services aux personnes et groupes de la communauté**

Médiation, prévention et règlement des conflits  
Accompagnement et formation en communication  
consciente

Courriel : [jlisepelletier@videotron.ca](mailto:jlisepelletier@videotron.ca)

Site internet : [www.lisepelletier.ca](http://www.lisepelletier.ca)

**Texte Petite annonce, 10<sup>e</sup> publication-  
Août 2011**

**Une valeur de base : la complicité familiale...**

Après avoir présenté le « respect-tendresse » comme valeur collective le mois dernier, voici celle de la complicité familiale. Pourquoi ce sujet? Ma famille, c'est là d'où je viens. Elle est composée des personnes les plus importantes de ma vie, mes parents, mes frères et sœurs, mes enfants, mon conjoint ou ma conjointe. Il n'y a rien de plus précieux au monde. Si je perds ces personnes, ma vie en sera profondément changée.

J'ai besoin de ma famille quand ça ne va pas et pour partager mes joies. J'ai besoin de l'amour qu'elle me donne gratuitement et que je ne peux remplacer par aucun autre. Je prends bien soin de chaque membre de ma famille, même si je ne suis pas d'accord avec certaines façons de penser ou d'agir. Je la traite avec respect.

Et, au quotidien, je suis **complice** des projets que nous élaborons, afin de rester heureux ensemble ou de le devenir encore plus. Pourquoi pas un projet ensemble, tout de suite, cet été, aujourd'hui?

Lise Pelletier, médiatrice agréée IMAC et IAMC.  
Étudiante à la Maîtrise en prévention et règlement des différends, Univ. Sherbrooke.

Téléphone : 418-862-1850, Courriel : [jlisepelletier@videotron.ca](mailto:jlisepelletier@videotron.ca),

Site : [www.lisepelletier.ca](http://www.lisepelletier.ca)

**Cours de conversation anglaise**  
**Traduction**



**Louise Simard**

**COMPLÈTEMENT BILINGUE**

20 ans d'immersion en milieu anglophone  
et dans le domaine des affaires

**418 860-3022**  
[siml006@videotron.ca](mailto:siml006@videotron.ca)



*Pianos*

*Accordement, évaluation,  
restauration et recyclage*

*Récupère bois nobles et cuir d'ameublement.  
Fabrication de petits meubles originaux.*

**Victor Pelletier, facteur de piano**  
St-Alexandre de Kamouraska • 418 495-2298

**BIBLIOPASSION**

Louis & Thérèse Vadeboncoeur

**Livres anciens & modernes**

**www.abebooks.com**

Cliquer "Bookstores", entrer "Bibliopassion"

[thevad@videotron.ca](mailto:thevad@videotron.ca)

**CONTENEUR**  
**PERREULT GAGNÉ**

**SERVICE DE TRANSPORT PAR CONTENEUR**

Yvan Perreault, propriétaire

Tél. : (418) 868-1222

*Les Entreprises Perreault Gagné inc.*

195, Route de la Montagne, Notre-Dame-du-Portage (Québec) G0L 1Y0

Août 2011						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	30			

Septembre 2011						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

- Fin du camp de jour le 11 août.
- Fermeture de la piscine le 28 août
- Date de tombée du journal : lundi le 5 septembre, fête du travail, le bureau municipal sera fermé.
- Séance ordinaire du conseil le 7 sept. à 19h30 à la salle Gilles-Moreau du Chalet des sports

## Notre-Dame-du-Portage en Photos.

